

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
2023 /2024

Tous les renseignements figurant ci-dessous ne seront employés que pour la scolarité de l'élève. Ils ne seront communiqués à aucune personne extérieure à l'Éducation nationale.

1 – ÉLÈVE :

NOM : Prénoms :
 Classe : Date de naissance :
 Lieu de naissance :
 Sexe : fille garçon Nationalité : française autre :

2– FAMILLE :

	PARENTS	
NOM et prénom	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme. <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme. <input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de téléphone domicile	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de téléphone portable	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de téléphone travail	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Profession	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Situation familiale	<input type="checkbox"/> marié(e)/vie maritale/pacsé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e)/divorcé(e) <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuf(ve)	<input type="checkbox"/> marié(e)/vie maritale/pacsé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e)/divorcé(e) <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuf(ve)
Si séparation, résidence principale de l'enfant	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> garde alternée	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> garde alternée

Par principe, le père et la mère exercent conjointement l'autorité parentale, sauf dans le cas d'une décision de justice ou d'une famille naturelle. En l'absence d'information remise à la directrice de l'école (au moyen d'une copie de l'acte judiciaire précisant les modalités de garde de l'enfant, ou une déclaration conjointe signée par les deux parents ou un acte de communauté de vie), chacun des deux parents a les mêmes droits, notamment pour que l'enfant lui soit confié.

En cas de décision de justice une copie d'un acte judiciaire a été remise au directeur de l'école : oui non

• **En cas de placement chez un tiers** Lien de parenté éventuel avec l'enfant :
 NOM et prénom : Tél. :
 Adresse :

• **Frères et sœurs :**

NOM et Prénom	Année de naissance	NOM et Prénom	Année de naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3- ASSURANCE

L'assurance " individuelle- accidents corporels " et " responsabilité civile " est vivement recommandée pour les activités obligatoires et elle est obligatoire pour les activités facultatives.

Compagnie d'assurance : N° de contrat :

4- DÉCLARATIONS RELATIVES :

!! A L'AUTORISATION DE COMMUNICATION DE L'ADRESSE PERSONNELLE

Je (nous) soussigné(e)(s), parent(s) ou responsable(s) légal(aux) de l'enfant désigné ci-dessus,

autorise(nt) n'autorise(nt) pas la communication de mon (notre) adresse personnelle aux associations de parents d'élèves.

!! A L'AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOS

Je (nous) soussigné(e)(s), parent(s) ou responsable(s) légal(aux) de l'enfant désigné ci-dessus,

autorise(nt) n'autorise(nt) pas l'utilisation d'image photographique ou numérique de mon (notre) enfant prise dans le cadre de l'école, de son fonctionnement et de la presse locale.

5- PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER VOTRE ENFANT (mis à part les parents)

Si nous n'arrivons pas à vous joindre, quel numéro de téléphone serait-il possible d'appeler en cas d'urgence ?

(Mettre une croix dans la colonne)

Nom, prénom	Lien avec l'enfant	Numéro de téléphone	en cas d'urgence
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>

6- SANTÉ : En cas d'urgence, l'école s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Nous utilisons pour cela les numéros de téléphone que vous nous avez indiqués. Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence (SAMU), à moins que son état permette une certaine attente dans le cas où la famille ou une personne désignée par elle peut le prendre en charge elle-même.

Médecin de famille :

Nom : Numéro de téléphone :

Autres renseignements utile(s) concernant la santé de l'élève (allergies...)

Si votre enfant souffre d'une maladie chronique (asthme, allergie ou intolérance alimentaire, épilepsie, mucoviscidose, etc.), vous devez demander la rédaction d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** par le médecin scolaire, en accord avec le médecin traitant.

DEMANDE DE PAI : Oui Non

À Le

Signatures des parents ou du tuteur légal,